

# Devenir Conseiller de Prévention

FORMATION



## Objectif

Maîtriser le cadre d'action et assurer les missions dévolues aux conseillers de prévention.

— 49 heures

soit 7 jours de formation

GESTION DE LA PRÉVENTION

Modalité pédagogique — PRÉSENTIEL ou CLASSE VIRTUELLE

### — EN RÉSUMÉ

La formation spécifique aux Conseillers de Prévention apporte une maîtrise du périmètre de leur activité pour leur permettre d'assurer leurs missions avec performance.

À l'issue des 5 premiers jours communs aux Assistants de prévention, les stagiaires seront en mesure d'organiser le repérage des risques, transcrire leur évaluation dans le DUERP, proposer des améliorations, gérer les documents et registres obligatoires et proposer des actions de sensibilisation.

Les 2 derniers jours sont spécifiques à la fonction de Conseiller de Prévention : communiquer en réseau, l'animer et déployer des stratégies globales de santé sécurité au travail.

### — COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le cadre et les champs d'action juridiques et institutionnels des assistants et conseillers.
- Repérer efficacement les risques par l'analyse de situations de travail.
- Évaluer les risques et proposer des améliorations préventives pertinentes.
- Assurer la gestion des documents et registres obligatoires et veiller au respect des prescriptions réglementaires.
- Optimiser sa communication et développer le travail en réseau.
- Définir le périmètre d'action et le positionnement clé du Conseiller de Prévention.
- Proposer une méthodologie de travail et synthétiser la stratégie SST au sein du réseau.

### — PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux de groupe, jeux de rôles.

60 % pratique 40 % théorique.

Référence —

**DCP01**

### PRÉREQUIS

Avoir été désigné Conseiller de Prévention.

### PUBLIC

Pour la fonction publique.

### ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans la formation des Conseillers de Prévention et des instances représentatives de la fonction publique.

### ÉVALUATION

Évaluation formative par des QCM, exercices et simulations pratiques. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid.

## Le programme

### 1 Maîtriser le cadre et les champs d'action juridiques et institutionnels des assistants et Conseillers de Prévention

- La réglementation applicable en Santé et Sécurité au Travail.
- Les enjeux de la lettre de cadrage.
- Les rôles des Assistants de prévention.
- Les responsabilités pénales en matière de Santé et Sécurité au Travail.
- S'associer aux travaux des instances représentatives et participer aux échanges consultatifs.
- Interagir avec les acteurs internes et externes de la prévention.

### 2 Repérer efficacement les risques par l'analyse de situations de travail

- Les enjeux et les étapes d'une démarche de prévention des risques.
- Les processus d'apparition des risques et leur repérage.
- L'analyse des activités de travail des agents.

### 3 Évaluer les risques et proposer des améliorations préventives pertinentes

- Les situations de danger grave et imminent et les enjeux du droit de retrait.

- L'évaluation des risques professionnels et leur transcription dans le Document Unique.
- Proposer des améliorations préventives adaptées.
- Analyser les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles.

### 4 Assurer la gestion des documents et registres obligatoires et veiller au respect des prescriptions réglementaires

- Les documents et registres réglementaires.
- Le bilan et programme annuel de prévention.
- La mise en œuvre des préconisations.
- La veille documentaire.

### 5 Optimiser sa communication et développer le travail en réseau

- Favoriser le travail en réseau des acteurs de la prévention.
- Dialoguer avec les différents acteurs internes et externes de la prévention.
- Rédiger une consigne, une affiche, une fiche de risque, un rapport d'activité.
- Animer une campagne de sensibilisation auprès des agents.

### 6 Définir le périmètre d'action et le positionnement clé du Conseiller de Prévention

- Le périmètre de la fonction spécifique du conseiller.
- Les compétences attendues, les missions et les moyens.
- Les interactions avec les acteurs en Santé Sécurité au travail.
- Présenter un DUERP pertinent en instances représentatives.
- Présenter un programme annuel de prévention aux instances représentatives.

### 7 Proposer une méthodologie de travail et synthétiser la stratégie SST au sein du réseau

- Les méthodes approfondies d'analyse des risques.
- Conseiller les Assistants de prévention lors des visites de site.
- Le champ d'action des assistants par rapport aux instances représentatives en post accident.
- La méthodologie de l'arbre des causes post-accident.
- Synthétiser la stratégie SST du réseau.